

Guide d'utilisation de l'adresse électronique centrale de l'ARLA

Adresse : PMRA-ARLA_DOCS@hc-sc.gc.ca

L'adresse électronique centrale de l'ARLA accepte les types de documents suivants :

- 1) les étiquettes corrigées;
- 2) les formulaires de déclaration des spécifications du produit (FDSP) corrigés;
- 3) les index en langage XML;
- 4) les avis.

A. Lignes directrices générales pour tous les types de documents

1. Ligne de mention de l'objet

La ligne de mention de l'objet **doit** identifier le numéro de demande d'homologation et le type de document soumis.

[numéro de demande], [type de document]

Les types de documents acceptés à l'heure actuelle sont :

- les étiquettes;
- les FDSP;
- les documents en langage XML;
- les avis.

Veillez noter que puisque la ligne de mention de l'objet renferme le mécanisme de triage automatique des messages, il importe de bien rédiger l'objet du message dans le bon format sinon le courrier électronique sera **retourné** à l'expéditeur.

2. Le courrier électronique ne doit faire référence qu'à une seule demande d'homologation et à un type de documents joints par courrier électronique, c'est-à-dire qu'il ne faut pas regrouper les demandes d'homologation en un seul courrier électronique. Par exemple, si vous devez soumettre deux étiquettes et un FDSP pour une demande, vous devez préparer deux courriers électroniques, c'est-à-dire un pour le FDSP et un autre pour les étiquettes.

3. Convention d'appellation

La convention d'appellation suivante doit être utilisée :

Étiquette : [numéro d'homologation]-[Corrected]-[langue][date]-[élément].pdf

FDSP : [numéro d'homologation]-[SPS] -[date].pdf

Document en XML : nouveau produit : [nom du produit]-[New]-[date].prz
modification à un produit : [numéro d'homologation]-[Amend]-
[date].prz
correction d'une lacune : [numéro de demande]-[Deficiency]-
[date].prz

Avis : [numéro d'homologation]-[date].pdf

Guide d'utilisation de l'adresse électronique centrale de l'ARLA

4. Contrôle des versions
N'envoyez pas une copie papier ou une version sur disquette du document. Un accusé de réception automatique vous sera envoyé dès réception du courrier électronique.
5. Autres documents
Veuillez noter que seuls les types de documents précisés ci-dessus seront acceptés. Tout autre document soumis (p. ex. lettre de présentation, justification) sera retourné.
6. Détection de virus
Vous devez faire l'analyse antivirus des fichiers et informer l'ARLA du logiciel utilisé (nom, version, date du fichier de définition de virus à jour, fabricant) dans le corps du courrier électronique.

B. Lignes directrices pour les étiquettes corrigées

1. Définition
L'étiquette corrigée est le texte d'étiquette présenté par le demandeur après y avoir intégré les modifications exigées par l'ARLA, tel que décrit dans les documents LPS2003-01 et LPS2003-02 accessibles électroniquement dans le site Web suivant :

www.pmra-arla.gc.ca/francais/pubs/lps-f.html
2. Type de fichier
Le format du fichier doit être en PDF normal. De plus, la version anglaise, la version française et chaque élément de l'étiquette doivent être dans des fichiers électroniques séparés selon le cas (c'est-à-dire qu'une étiquette composée du manchon du contenant et d'une brochure doit être soumise à l'aide de quatre fichiers, plus précisément les fichiers respectifs et séparés du manchon en anglais du contenant, de la brochure en anglais, du manchon en français du contenant et de la brochure en français). Voir les exemples ci-dessous.

C. Lignes directrices pour les formulaires de déclaration des spécifications du produit corrigés

1. Définition
Le formulaire de déclaration des spécifications du produit (FDSP) corrigé est défini comme un formulaire soumis par le demandeur après y avoir intégré les modifications exigées par l'ARLA.
2. Veuillez noter qu'un fichier séparé doit être créé pour chaque FDSP, y compris un formulaire séparé pour chaque substitut de formulation, de matière active de qualité technique, de site de fabrication, etc.

Guide d'utilisation de l'adresse électronique centrale de l'ARLA

D. Exemples

Exemple 1

Vous désirez soumettre une étiquette et des éléments concernant le contenant et la brochure ainsi qu'un FDSP corrigé (2 formulations) pour un produit dont le numéro d'homologation est 12345, dans le cadre de la demande d'homologation 2005-6789 :

Message électronique 1

Objet : 2005-6789, Label
Fichiers joints : 12345_Corrected_E_10Dec2003_Container.pdf
12345_Corrected_F_10Dec2003_Container.pdf
12345_Corrected_E_10Dec2003_Booklet.pdf
12345_Corrected_F_10Dec2003_Booklet.pdf

Message électronique 2

Objet : 2005-6789, SPS
Fichiers joints : 12345_Corrected_E_10Dec2003_SPS01.pdf
12345_Corrected_E_10Dec2003_SPS02.pdf

Exemple 2

Vous désirez soumettre un index en langage XML pour l'homologation d'un nouveau produit.

Objet : XML Index, Bailey's Insecticide
Fichier joint : Bailey's Insecticide_New_10Dec2005.prz_

E. Personne-ressource

Si vous avez des questions, veuillez joindre le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire :

Par téléphone : 1 800 267-6315 (au Canada)
(613) 736-3799 (de l'extérieur du Canada)

Par courrier électronique : pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca